

**MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR**

-----  
**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

-----  
**CONSEIL NATIONAL DE  
L'ÉDUCATION**

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité – Progrès – Justice*

**Session extraordinaire du Conseil national de  
l'éducation consacrée à la triennale 2011 de  
l'éducation**

\*\_\*\*

**Ouagadougou, 09 – 10 juin 2011**

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX  
DE LA SESSION**

Les 9 et 10 juin 2011 s'est tenue la première session du Conseil national de l'éducation (CNE) sur le thème « la triennale 2011 de l'ADEA : appropriation et contribution du Conseil national de l'éducation ». Elle a été présidée par le professeur Albert OUEDRAOGO, ministre des Enseignements secondaire et supérieur qui avait à ses côtés, monsieur Innocent Noraogo ZABA, secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation représentant madame le ministre et monsieur Luc YE, secrétaire général du ministère des Enseignements secondaire et supérieur.

Cette session a été organisée pour former les membres du Conseil national de l'éducation et les directeurs régionaux du ministère des Enseignements secondaire et supérieur et ceux du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation sur les enjeux et défis de la triennale 2011 de l'ADEA que notre pays abritera du 27 novembre au 2 décembre 2011, à la lumière du thème principal de la triennale et des orientations des politiques et programmes d'éducation et de formation.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- la cérémonie d'ouverture ;
- les travaux proprement dits ;
- la cérémonie de clôture.

#### **I- la cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : le mot introductif du professeur Antoine BERE, président du Conseil national de l'éducation et le discours d'ouverture prononcé par le professeur Albert OUEDRAOGO, ministre des Enseignements secondaire et supérieur.

Dans son mot introductif, le professeur BERE a tout d'abord félicité madame le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et monsieur le ministre des Enseignements secondaire et supérieur pour leur nomination à la tête des départements ministériels en charge de l'éducation. Il leur a souhaité beaucoup de réussite dans leur lourde et noble mission et les a assurés de la disponibilité du Conseil national de l'éducation à les accompagner. Le professeur BERE a ensuite remercié tous les participants pour leur présence effective à cette session. Il a salué à sa juste valeur le choix qui s'est porté sur le Burkina Faso pour abriter la triennale 2011 de l'ADEA et qui sera une rencontre de réflexion, de capitalisation, d'échange, de partage et d'action autour d'un thème sur le développement de l'éducation en Afrique. Revenant sur les attributions du Conseil national de l'éducation, il s'appesantira sur l'une d'entre elles qui est de documenter les défis qui sont manifestes dans le milieu de l'éducation ainsi que les pratiques réussies. Il a sollicité l'accompagnement des ministères en charge de l'éducation afin de garantir au mieux le bon fonctionnement aussi bien du Conseil national de l'éducation que des Conseils régionaux de l'éducation. Cet accompagnement permettra à ces structures de faire des propositions les plus pertinentes que le gouvernement est en droit d'attendre d'elles. Le professeur BERE a terminé son propos en remerciant tous les communicateurs de la session et a souhaité pleins succès aux travaux.

Monsieur le ministre OUEDRAOGO, au nom de ses collègues ministres en charge de l'éducation, s'est tout d'abord réjoui de la tenue de cette cérémonie qui met aujourd'hui au devant de la scène nationale, le Conseil national de l'éducation, organe consultatif auprès des pouvoirs publics dont la mission est d'assister de ses avis le gouvernement sur les questions relatives à l'éducation et à la formation.

Avant de poursuivre, monsieur le ministre a évoqué les manifestations sociales qu'a connues le pays ces derniers mois ; il a déploré les pertes de vie et demandé d'observer une minute de silence en leur mémoire. Monsieur le ministre a exprimé sa confiance en une sortie de crise très prochaine symbolisée par la démarche des élèves manifestants de présenter leurs excuses pour les désagréments occasionnés.

Poursuivant son propos, il a relevé le fait que l'organisation de cette session était la traduction de l'engagement du CNE en faveur d'une éducation de qualité pour tous en Afrique. Après avoir relevé les avancées significatives enregistrées en Afrique en matière d'éducation, monsieur le ministre a souligné l'existence de défis très importants à relever par les systèmes éducatifs africains. Sont de ceux-là les disparités de tous genres, la non pertinence des programmes et des filières d'enseignement et de formation par rapport aux réalités sociales, économiques et culturels et l'inefficacité des systèmes éducatifs caractérisée par de forts taux d'abandons et de redoublements. Monsieur le ministre a ensuite rappelé le thème et les sous-thèmes de la triennale tout en soulignant les enjeux sous-jacents en termes d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques susceptibles d'amplifier le mouvement en avant vers l'éducation et la formation pour un développement durable. S'agissant du thème « **Les pratiques d'éducation et de formation non formelle des jeunes et adolescents au Burkina Faso : leçons apprises du développement des compétences essentielles et de la préparation à la formation professionnelle** » que notre pays partagera à l'occasion de la triennale, Monsieur le Ministre a exhorté les participants à contribuer à l'enrichissement du document produit par l'équipe de chercheurs et qui sera présenté à la présente session.

Avant de déclarer ouverts les travaux de la session, monsieur le ministre a exprimé sa gratitude, sa reconnaissance et celles de ses collègues ministres en charge de l'éducation au bureau exécutif du Conseil national de l'éducation, pour cette initiative puis a souhaité pleins succès aux travaux.

## **II- les travaux proprement dits ;**

### *II-1 La communication introductive sur l'ADEA et les biennales/triennales*

Cette communication a été donnée par le professeur Jean Paul B. BAZIE, Conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Il a structuré son intervention de la façon suivante :

- historique de l'ADEA ;
- la vision du futur et la mission de l'ADEA ;
- les biennales au fil des ans ;
- la thématique de la triennale 2011.

### *II-2 Communication sur le thème principal de la triennale*

Cette communication a été faite par Monsieur BEEDEEAUN CONHYE, responsable de la gestion des connaissances à l'ADEA. Il a bâti son exposé autour du plan suivant :

- historique des biennales de l'ADEA ;
- thèmes et objectifs de l'ADEA ;
- définition fonctionnelle et clarification des concepts-clef du thème ;
- problématique et changement de paradigme ;
- méthodologie du travail d'analyse, de réflexions et d'action vers le changement ;
- cadres-approches et résultats attendus des différentes contributions.

### *II-3 Communication sur les sous-thèmes*

Cette communication a été faite par monsieur Aimé DAMIBA à travers les plans suivants :

#### Pour le sous-thème 1 : Socle commun de compétences pour un apprentissage tout au long de la vie et le développement durable ;

- la problématique ;
- le contenu de l'expression « socle de compétences » ;
- les types de compétences ;
- les conditions d'acquisitions de ces compétences ;
- la situation du Burkina Faso ;
- les interpellations.

Pour l'essentiel, on retient que les choix du Burkina Faso sont en phase avec le contenu du sous-thème 1 mais qu'il fallait les mettre en pratique. Néanmoins, des questions restent toujours à résoudre, notamment la recherche du consensus sur le socle commun de compétences, le renforcement des capacités des enseignants dans la mise en œuvre de la réforme et la cohérence entre la vision holistique du système éducatif et l'évolution de la société.

#### Pour le sous-thème 2 : « développement des compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique » :

- le contexte ;
- la clarification des concepts essentiels ;
- les principaux enjeux ;
- les domaines prioritaires dans le processus de préparation de la triennale.

#### Pour le sous-thème 3 : « acquisitions de compétences scientifiques et techniques, tout au long de la vie, pour le développement durable de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation » :

- une hypothèse ;
- défis et opportunités en Afrique ;
- défis de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique ;
- les concepts clés ;
- les principaux enjeux ;
- la place des sciences et de la technologie dans le développement économique ;
- la situation du Burkina Faso ;
- des quelques interpellations.

On retiendra qu'au Burkina Faso, des options claires doivent être opérées notamment en ce qui concerne la définition de la politique en matière d'enseignement supérieur, la politique en matière de recherche et développement et le lien enseignement supérieur et recherche et développement.

Les échanges qui ont suivi les communications se sont polarisés sur la question de la qualité de l'éducation liée à celle du personnel enseignant, l'efficacité interne et externe du système éducatif, la question de la recherche du consensus sur le socle commun des compétences et le rôle de l'ADEA dans les défis de nos systèmes éducatifs. A toutes ces préoccupations, les communicateurs ont donné des précisions et des réponses satisfaisantes.

#### *II-4 Communication sur le thème du Burkina Faso*

Cette communication a été donnée par le professeur Ferdinand SANOU à travers les points suivants :

- le contexte et la justification ;
- la présentation du système éducatif burkinabé ;
- les expériences d'éducation non-formelle ;
- la réforme du système éducatif pour un développement durable du Burkina.

Sur le système éducatif pour un développement durable, le professeur SANON a tout d'abord partagé les leçons tirées dans le formel et le non formel avant de donner les grandes actions à mener dans les domaines de la société, de l'environnement, de l'économie et de la culture et des valeurs. Il a ensuite énuméré les conditions de réussite d'une réforme qui sont entre autres la confortation du processus de réforme, la consolidation de l'élaboration des curricula, l'implantation de la nouvelle éducation, l'assurance de l'équation des ressources et l'édification d'une société holistique.

Les échanges qui ont suivi l'exposé étaient constitués d'amendements de forme et de fonds, de questionnements et des contributions.

Au titre des contributions, on retient :

- la faible impulsion quant à l'orientation du système éducatif d'où la nécessité que le politique affiche clairement et précisément sa vision ;
- la faible sollicitation du supérieur quant à l'élaboration des contenus et programmes d'enseignement au niveau du primaire et du secondaire ; d'une manière générale, l'enseignement supérieur doit jouer son rôle car il y a une sous utilisation des compétences nationales ;
- la nécessité de parler également du LMD en rapport avec la réforme des curricula ; les contenus d'enseignement qui constituent une part importante de la mise en œuvre du système LMD ;
- la nécessité de mettre l'accent sur la qualité dans la mesure où, depuis les indépendances, on a mis l'accent sur l'aspect quantitatif ;
- la nécessité d'assurer à l'éducation un financement conséquent ; à ce propos, on constate que la soutenabilité budgétaire est adossée aux aides et projets alors que l'éducation est un domaine de souveraineté ;
- la nécessité d'évaluer rigoureusement la première phase de la mise en œuvre de la réforme avant de poursuivre ; on constate que la mise en œuvre de la réforme rencontre des difficultés ;
- sur le socle commun de compétences en vue d'un apprentissage tout au long de la vie, la nécessité de mettre en place des mécanismes pour valoriser cet apprentissage ;
- l'impérieuse nécessité d'élaborer et d'adopter une politique de formation des enseignants du supérieur ;

- la nécessité de mettre en place une cellule de veille prospective qui serait transversale ; cette cellule serait chargée de coordonner la satisfaction des besoins de tous les départements ministériels à travers leurs visions exprimées;
- la nécessité de créer un seul ministère de l'éducation nationale pour assurer le caractère holistique du système éducatif ;
- le fonctionnement des Comités régionaux est émaillé de difficultés dont le manque d'enclavement des conseils régionaux par les gouverneurs et l'absence de financement de leurs activités.

En outre, les participants ont fait deux recommandations relatives d'une part, au financement du conseil national de l'éducation et des conseils régionaux de l'éducation et d'autre part, à relecture du décret portant création, organisation et fonctionnement du conseil national.

### **III- la cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a été placée sous la présidence de madame Koumba BOLY/BARRY, ministre de l'Education nationale et de l'Alphabétisation qui avait à ses côtés, monsieur Raphaël ZONG-NABA, secrétaire général du ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale. Elle a été ponctuée par la lecture du rapport de synthèse des travaux de la session et le discours de clôture prononcé par madame le ministre.

Madame le ministre dans son discours de clôture de la session, a d'abord rappelé l'importance indéniable que revêt la tenue de cette session pour les départements ministériels en charge de l'éducation, en ce sens qu'elle participe non seulement du processus de préparation de la triennale mais également de la sensibilisation et de la formation des membres du Conseil national de l'éducation, des directeurs régionaux du ministère des Enseignements secondaire et supérieur et de ceux du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation sur les défis et les enjeux de cette triennale.

Elle a ensuite félicité les Conseillers pour les conclusions auxquelles ils sont parvenus. Madame le ministre s'est en outre réjouie de savoir que les orientations des politiques et programmes d'éducation et de formation du Burkina Faso sont en phase au plan théorique avec les concepts clés et les changements de paradigme de la triennale en ce qui concerne le sous thème 1 « socle commun de compétences pour un apprentissage tout au long de la vie et le développement durable en Afrique » et le sous-thème 2 « développement de compétences techniques et professionnelles pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique » et qu'il ne reste plus donc aux départements ministériels en charge de l'éducation qu'à accélérer leur mise en œuvre.

Concernant le sous-thème 3 « acquisition des compétences scientifiques et techniques, tout au long de la vie, pour le développement durable de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation », elle a noté qu'il faut élaborer et adopter des documents d'orientation stratégiques y relatif et le Gouvernement s'attèlera à leur élaboration et leur adoption.

Madame le ministre a poursuivi en faisant remarquer que les propositions de l'équipe nationale de recherche en charge de l'élaboration de la contribution que le Burkina Faso partagera avec les participants à la triennale l'interpellent fortement. Elle a invité donc à poursuivre ses réflexions et à rester disponible pour participer aux travaux sur le bilan de la mise en œuvre de la première phase de la réforme du système éducatif.

Aussi, madame le ministre a dit noter la pertinence des deux recommandations relatives d'une part, au financement du conseil national de l'éducation et des conseils régionaux de l'éducation et d'autre part, à relecture du décret portant création, organisation et fonctionnement

du conseil national et qu'elle se concertera avec ses collègues ministres en charge de l'éducation pour leur mise en œuvre effective.

Enfin, elle a souhaité un bon retour à chaque participante et participant dans son poste de travail avant de déclarer close la session du Conseil national d'éducation consacrée à la triennale 2011 de l'éducation.

Ouagadougou, le 10 juin 2011

Le Conseil national de l'éducation